Les équivalences de diplômes

RÉF | 7667

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Valoriser son diplôme ou son niveau d'étude acquis à l'étranger

Programme

Au programme de cette séance :

- **Présentation des partenaires** qui aident à faire reconnaître votre diplôme : CIRE ou Bon
- Présentation de **la Cité des métiers**
- Qu'est-ce qu'une **équivalence de diplôme** ? A quoi peut-elle servir ?
- **Quelle procédure** choisir suivant vos objectifs et votre parcours?
- **Comment, quand et où** introduire votre demande d'équivalence ?
- **Quels documents** vous seront demandés ? **Combien** coûte la procédure ?
- **Que faire si vous n'avez pas tous les documents requis** ?
- **Combien de temps** devez-vous attendre pour avoir une décision ?
- **Que faire si vous ne comprenez pas ou n'êtes pas satisfait de la décision ?**
- **Existe-t-il des alternatives** si une équivalence de votre diplôme n'est pas possible ?

Le CIRÉ et Bon répondent à vos questions et,

en collaboration avec la Cité des métiers, vous orientent en vue d'une reconnaissance de votre parcours d'études et de vos compétences,

qui correspondent à votre projet socioprofessionnel !

Type de formation

Institutionnel

ORGANISATION

2h30

Durée

Horaire

Inscrivez-vous via le formulaire en ligne :

https://www.mondiplome.be/agenda/#registerevent

Vous recevrez un email de confirmation au plus tard la veille de la séance d'information !

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Participez à l'une des séances programmées :

- jeudi 25 avril 2024 à 14h00 : « Atelier »

Comment s'inscrire ?

Pour s'informer uniquement

Consultez le site www.mondiplome.be

Organisme

Cité des métiers de Bruxelles
Avenue de l'Astronomie 14
1210 Bruxelles

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation